

et
Le Mouvement ENSEMBLE !

26, rue Malmaison
93170 Bagnolet
Tél.: 06 80 62 62 30
Web : www.ensemble-fdg.org

**vous proposent deux journées de formation
et de réflexion sur le thème :**

Quels services publics dans l'intérêt des populations ?

**Le dimanche 28 août 2016
de 9h30 à 18h45
et
le lundi 29 août 2016
de 10h00 à 19h00**

Au
Club de vacances Bellambra
Les portes de l'Océan
Route Côtière
56520 GUIDEL

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les deux journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 5000	525 €
- de 5000 à 10000	650 €
- de 10000 à 30000	750 €
- de 30000 à 50000	850 €
- de 50000 à 75000	950 €
- de 75000 à 100000	1050 €
- plus de 100000	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1300 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription aux deux journées (valant convention simplifiée de formation) Quels services publics dans l'intérêt des populations ?

organisée par Formation et Citoyenneté et Le mouvement Ensemble !

Le dimanche 28 août et le lundi 29 août 2016 de 9h30 à 19h00
Au Club de vacances Bellambra - Les portes de l'Océan - Route Côtière 56520 GUIDEL

**Bulletin à renvoyer par courrier ou
par télécopie au 01 43 79 32 09**

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Nom : _____ **Conseil départemental :** _____ **Signature du candidat à la formation**
Prénom : _____ **Conseil régional :** _____ **Signature du responsable**
Adresse : _____ **Collectivité territoriale :** _____ **avec cachet**
Téléphone : _____ **Commune de :** _____
Code Postal : _____ **Nbre d'hab.** _____
Ville : _____ **(pour les élus communaux) :** _____
Email : _____
Fonction élective : _____

CACHET

Quels services publics dans l'intérêt des populations ?

Dimanche 28 août 2016

- 9h30 **Accueil des participant-e-s**
- 10h00 **Service public de l'énergie.**
à
11h30 Questions et débats
- Déjeuner
- 14h00 **Service public des transports.**
à
15h30 Questions et débats
- 15h30 **Service public de la gestion des eaux.**
à
17h00 Questions et débats
- Pause
- 17h15 **Service public du traitement des ordures ménagères.**
à
18h45 Questions et débats

Lundi 29 août 2016

- 10h00 **Service public de la santé.**
à
11h30 Questions et débats
- Déjeuner
- 14h00 **Service public de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.**
à
15h30 Questions et débats
- 15h30 **Service public de la petite enfance**
à
17h00 Questions et débats
- Pause
- 17h15 **Service public de l'éducation.**
à
18h45 Questions et débats
- 18h45 **Bilan des deux jours de formation.**
- 19h00 **Fin de la formation.**

Intervenant-e-s :

Christophe AGUITON, chercheur en Sciences Sociales, **Louis Marie BARNIER**, syndicaliste dans le secteur du transport aérien, **Guillaume FLORIS**, syndicaliste dans le secteur de la petite enfance, **Thierry LESCANT**, syndicaliste dans le secteur de la santé, **Jean-François PELLISSIER**, ex-conseiller régional d'Île-de-France, **Pierre-Yves PIRA**, animateur du collectif Eau pour une régie publique et les premiers m3 gratuits - Lille Mé-tropole, **José TOVAR**, syndicaliste enseignant, **Marie-Pierre TOUBHANS**, spécialiste des questions du handicap.



formation
Citoyenneté

Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS